

09/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2023****Présents :**

Cloé ARTAUT, Cyril BENOIT, Bazile BEURLET, Sarah BONVALET-YOUNES, Geoffroy BROCARD, Raphaël CHARPENTIER, Jean-Philippe COINTET, Jean COTTE, Florence DANTON, Mario DEL PERO, Cécile LAVIER, Jérôme SGARD.

Absents ou excusés :

Céline BUON, Axelle DEQUATRE, Alexis GOIN (procuration à Raphaël CHARPENTIER), Arthur LANIER, Pierre-Louis PERIN.

Assistaient à la séance :

Amélie ANTOINE AUDO	Directrice des études et partenariats
Pauline BENSOUSSAN	Directrice des admissions
Anne Solenne DE ROUX	Directrice adjointe de la formation et de la recherche
Héloïse LAMMENS	Responsable transition énergétique
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sergei GURIEV	Directeur de la formation et de la recherche
Charlotte HALPERN	Directrice de l'Institut sur les transformations environnementales
Sylvie HERLICQ	Déléguée ressources et vie enseignantes
Mathias VICHERAT	Directeur de Sciences Po
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement
Baptiste VIVIEN	Responsable de l'engagement étudiant

*

* *

I. Validation des initiatives étudiantes pour le semestre d'automne 2023-2024	3
II. Reconnaissance des associations étudiantes	3
III. Validation des conventions annuelles 2023-2024 des associations permanentes	4
IV. Échange d'informations sur des questions diverses	5
V. Bilan de la campagne d'admission 2023	6
VI. Échange d'informations sur des questions diverses (suite)	12
VII. Point d'étape relatif à la stratégie climat de Sciences Po	14
VIII. Présentation de l'Institut sur les transformations environnementales	20

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2023

La séance est ouverte à 8 heures 39 par Raphaël CHARPENTIER en présentiel et distanciel.

Raphaël CHARPENTIER

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue pour cette nouvelle séance du Conseil de la vie étudiante et de la formation. À 9 heures, Mathias VICHERAT nous rejoindra et nous aurons donc l'occasion d'un échange avec lui sur un certain nombre de points. Avant toute chose, c'est un conseil un peu particulier parce que même s'il ne peut malheureusement pas être présent aujourd'hui, c'est le dernier conseil de Sébastien THUBERT, qui est un roc de la vie associative, de la vie de Sciences Po, et qui m'a écrit, ainsi qu'à Cloé, que je salue et qui est en ligne depuis Menton, un message ce matin qu'il nous a chargés de lire, donc je vais vous en faire la lecture :

« Chères et chers membres du conseil, chers collègues, de légers soucis de santé sans gravité m'éloignent une nouvelle fois de ce conseil. Cela relevait pourtant pour moi une importance toute particulière, car cela aurait dû être mon dernier avec vous et j'aurais pu, en personne, vous exprimer mon immense gratitude d'avoir pu travailler avec vous toutes et tous. Une nouvelle aventure professionnelle m'appelle à la fin du mois, où je rejoindrai une fondation pour y développer l'engagement bénévole. Ce n'est pas sans un pincement de cœur que je vais quitter la formidable équipe de la Direction de la vie étudiante, représentée ici par Baptiste VIVIEN, direction qui, comme vous l'avez vu lors de la dernière séance, n'a pas ménagé ses efforts pour accompagner le formidable dynamisme associatif de la communauté étudiante. Je tenais à remercier l'ensemble des membres du conseil pour leurs apports, leurs questionnements et en qualité de Directeur de la vie étudiante, un remerciement particulier pour les représentantes et les représentants de la communauté étudiante et doctorante. Je tenais également à remercier le bureau de ce conseil, chère Cloé, chère Présidente, et à travers vous, toutes celles et ceux qui vous ont précédé en montrant en actes ce que peut être la démocratie universitaire, et enfin cher Président, cher Raphaël, vous remercier tout personnellement pour l'énergie consacrée à faire avancer notre institution dans l'intérêt de la vie étudiante. Votre capacité à tenir dans les tempêtes et votre recherche constante de ce qui est mieux pour notre établissement ont largement souligné vos qualités humaines », il exagère beaucoup, « nos nombreuses conversations n'auront jamais masqué mon regret que le CVEF ne soit pas mieux mobilisé ou écouté sur les questions de pédagogie, comme l'est le Conseil scientifique pour la recherche. Je suis confiant, pour que notre Directrice de l'engagement et que la Direction de la formation et de la recherche soit en mesure de convaincre en interne et le bureau du Conseil de l'Institut de cette impérieuse nécessité. Je ne peux pas terminer ces salutations sans adresser de chaleureux remerciements à Ismahane GASMI pour tout le travail et la diplomatie déployés pour que nos instances puissent se réunir et d'en être si bien l'ange gardien. Sachez que les 8 années passées à vos côtés ont été un honneur pour moi et je tenais à travers ces quelques mots à vous adresser mes remerciements et mes chaleureuses salutations. »

Effectivement, il y a 8 ans, Sébastien avait rejoint Sciences Po. De mon côté, à titre personnel, j'étais encore à ce moment-là responsable associatif, et au fil des années, je crois qu'il était devenu pour nous toutes et tous, pour toutes celles et ceux qui avaient un engagement associatif, pour toutes celles et ceux au sein de Sciences Po, un repère, un facilitateur, une oreille, une aide. C'est un moment assez émouvant, en tout cas pour moi, et je sais aussi pour un certain nombre d'entre nous de le voir quitter Sciences Po. C'est peut-être une personne que nous pensions un peu éternelle dans la maison, mais nous savons que nous saurons dans la suite avoir de beaux projets qui se lancent, continuer, et donc nous lui souhaitons toutes et tous collectivement une belle route dans les nouvelles fonctions qui l'attendent. Sans plus tarder, nous allons passer, sauf s'il y a des demandes de prise de parole sur ce sujet, aux points de l'ordre du jour classique.

I . VALIDATION DES INITIATIVES ÉTUDIANTES POUR LE SEMESTRE D'AUTOMNE 2023-2024

Raphaël CHARPENTIER

Et donc Baptiste VIVIEN, je vous laisse la parole sur la validation des initiatives étudiantes.

Baptiste VIVIEN

Merci, M. le Président. Je vous prie de m'excuser, parce qu'après cette introduction et l'absence de Sébastien, je suis moi-même en distanciel. Je m'excuse vraiment, j'ai eu un petit souci, je ne pouvais pas être là en présentiel, mais je serai là la prochaine fois. Et Kate VIVIAN s'excuse, elle est sur le chemin, elle arrive. Donc sans transition, pour les initiatives étudiantes, comme vous le savez la sélection a eu lieu du 27 au 29 septembre derniers sur 7 scrutins, cette fois-ci on avait bien les 7 campus. Il y avait 120 projets originaux, et 126 qui étaient présentés sur l'ensemble des campus puisque certains projets se présentaient sur plusieurs campus à la fois. On n'a noté absolument aucune anomalie, tout s'est très bien déroulé, et encore une bonne nouvelle, une preuve de la vitalité et de la vivacité de ce dispositif — qui avait d'ailleurs, je le souligne, été créé par Sébastien THUBERT — puisque l'année dernière au même moment, on avait 5800 votants, et que cette année, nous avons atteint quasiment les 6300 votants et participants à ce scrutin, sans aucun bulletin blanc, en plus, tout le monde a vraiment choisi un projet. À l'arrivée, on a 105 initiatives qui ont été sélectionnées, qui pourront bénéficier des mêmes possibilités que les associations reconnues pendant une année, pendant cette année universitaire et donc des initiatives auxquelles je souhaite une bonne année d'engagement. Pour ce qui est des chiffres, vous les aviez sur le document, mais je suis à votre disposition bien entendu s'il y a des questions.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a des questions, des remarques, des demandes d'intervention ? Je vous propose de passer au vote pour valider la procédure. Ismahane, avons-nous des procurations ?

Ismahane GASMI

Oui M. GOIN donne procuration à vous, M. le Président.

Raphaël CHARPENTIER

Très bien. Qui est pour ? Qui est contre ? La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil valide les initiatives étudiantes pour le semestre d'automne 2023-2024 à l'unanimité.

II. RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Raphaël CHARPENTIER

Nous allons donc passer maintenant à la reconnaissance des associations étudiantes, Baptiste.

Baptiste VIVIEN

Les associations continuent de se mettre à jour, à demander ou des renouvellements ou de nouvelles acquisitions du statut. Cette fois-ci, 12 associations, 6 demandes de renouvellement d'associations dont le statut a pris fin cet été et 6 premières demandes d'initiatives qui pérennisent leurs projets, toutes répondant aux critères d'éligibilité. Lorsque vous aurez voté, cela portera à 120 le nombre d'associations qui sont actives avec ce statut actuellement et pour l'année en cours.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a des remarques ou des demandes de prise de parole sur ce sujet ? Nous allons procéder au vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est donc adopté à l'unanimité.

Le Conseil accorde la reconnaissance aux 12 associations à l'unanimité.

III. VALIDATION DES CONVENTIONS ANNUELLES 2023-2024 DES ASSOCIATIONS PERMANENTES

Raphaël CHARPENTIER

Et Baptiste, je vous laisse la parole une dernière fois sur les conventions annuelles des associations permanentes.

Baptiste VIVIEN

Merci beaucoup. Comme chaque année, on doit renouveler les conventions des associations qui sont en lien avec Sciences Po et pour lesquelles on délègue une mission pour l'année, que ce soit le campus, l'école ou Sciences Po, l'institution. Vous avez déjà les 7 premières qui étaient à jour, il y en a encore qui vont arriver pour le prochain conseil, je l'espère en tout cas. Vous avez 3 campus en région et 4 associations parisiennes, tout ce qui cerne leurs dispositions, leurs délégations de mission et dotation étaient aussi dans le document, je ne vais pas vous faire une liste à la Prévert, mais encore une fois s'il y a des questions, bien entendu, je suis disponible pour vous répondre.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a des questions, des demandes d'intervention, des remarques ?

Cloé ARTAUT

Comme l'a dit Raphaël, j'ai la chance d'être sur notre très beau campus de Menton. Merci beaucoup, M. VIVIEN, pour la présentation des conventions, j'ai une petite question : on n'a pas le comparatif pour les dotations avec les années précédentes pour les associations, est-ce que vous savez si ça a évolué généralement à la hausse ou à la baisse ?

Baptiste VIVIEN

Pardon, c'est vrai qu'on pourrait faire ça. Pour ce qui est des 3 en région, c'est exactement la même chose, les mêmes dotations, missions qui sont reconduites. Pour ce qui est de Paris, il y a une très légère évolution sur Sciences Po Environnement, c'était 10 000 euros l'année dernière, on a 11 000 euros cette année, parce que cette année ils ont réussi à intégrer l'antenne poitevine et donc il y a un projet aussi en commun, et c'était justifié par rapport à leur projet et à leur prévisionnel. La seule différence majeure, si je puis dire, c'est le BDE de Paris. Le BDE de Paris, c'était un peu compliqué : il y a plus d'un an, on a découvert que l'équipe précédente avait laissé une comptabilité un peu en souffrance, on avait donc appuyé le soutien du BDE, qui a fait un très gros travail cette année, et on avait décidé qu'on allait maintenir un niveau à 40 000 euros pour l'année, parce qu'il y avait encore des arriérés ou des choses qui n'étaient pas complètement réglés, donc il y a encore une comptabilité à venir qui pouvait impacter leur budget, mais cette année la petite différence, c'est qu'on a souhaité ajouter 6500 euros exactement, décision prise avec Sébastien THUBERT justement en tout début de rentrée pour les aider suite au gala, car la décision gouvernementale qui avait été de dire couvre-feu assez tôt et fermeture des transports suite aux événements qui avaient eu lieu en juin et justement le weekend du gala, avait fait que le gala s'était terminé 2 heures plus tôt, et évidemment par rapport aux estimations budgétaires de départ, il y avait un manque à gagner assez conséquent pour le BDE qu'on a estimé à cette somme, et qu'on a donc souhaité ajouter pour compenser cette perte.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a d'autres demandes d'interventions ? Non, alors nous allons procéder au vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? La résolution est donc adoptée. En attendant l'arrivée de Mathias VICHERAT, je vous propose de passer sur les questions diverses.

Le Conseil valide les conventions à l'unanimité.

IV. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a avant toute chose des questions que vous auriez souhaité poser ? Je me doute bien que la présence de Mathias VICHERAT fait que plusieurs des questions diverses lui seront adressées.

Sarah BONVALET-YOUNES

L'UNEF voulait s'exprimer sur les événements tragiques qu'il y a en ce moment en Israël et en Palestine. Hier, c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort d'Omri Ram, qui était étudiant l'an dernier à Sciences Po Paris à nos côtés. Il partageait les mêmes préoccupations que nous, un quotidien sans doute similaire et sa disparition nous rapproche de ce conflit pourtant lointain. Elle nous fait vivre sa violence avec d'autant plus d'intensité et nous rappelle que nous n'avons pas toutes et tous la chance de vivre en sécurité. Et pourtant vivre en sécurité devrait être un droit universel. Nos pensées vont donc à la famille et aux proches d'Omri Ram, ainsi qu'à toutes les victimes de ces attaques et nous demandons, dans ce contexte de violence, à Sciences Po s'il était possible de s'assurer de la sécurité des étudiants en 3^e année présents sur le sol israélien, puisqu'évidemment nos pensées vont également à eux.

Anne-Solenne DE ROUX

Pour répondre à votre interrogation, tous les étudiants qui sont en partance ou qui sont déjà sur place ont été contactés deux fois ce weekend, samedi et dimanche, puisqu'on a différentes situations qui se présentent ici. On a des étudiants qui devaient effectuer leur 3^e année en Israël : L'année universitaire n'a pas toujours commencé là-bas, ce qui veut dire qu'on a des situations qui sont assez différentes avec des étudiants qui sont déjà sur place, d'autres qui étaient en partance, il y a quelques étudiants qui devaient faire un stage ce semestre et puis des étudiants qui sont venus aussi chez nous qui sont originaires d'Israël et qui effectuent un semestre d'échange. D'après les informations dont on dispose, tout le monde va le mieux possible, même si les étudiants qui sont sur place sont évidemment très affectés par ce qui s'y passe. On est en lien aussi très étroit avec l'ambassade de manière à pouvoir décider de ce que l'on va proposer aux étudiants qui doivent réaliser cette 3^e année, qui voudraient ou non maintenir leur échange. Tout ça étant très récent, on n'a pas pris de décision définitive, puis il faut prendre le temps d'analyser la situation. En tout cas, ils sont tous en contact avec Sciences Po, ils ont tous un point de contact permanent avec Sciences Po au sein de la Direction des affaires internationales de manière à pouvoir répondre à tous leurs besoins et à pouvoir prendre en charge toutes les situations.

Sarah BONVALET-YOUNES

Merci beaucoup.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a d'autres remarques, d'autres questions diverses ?

Cloé ARTAUT

On se joint aux propos tenus par l'UNEF. Sur un tout autre sujet, les étudiants s'inquiètent de la présence supposée de punaises de lit à Sciences Po, notamment dans l'amphithéâtre Jean Moulin ainsi que sur le campus de Reims. Dans un contexte très anxieux à ce sujet, pourriez-vous préciser l'état de la situation à date ?

Anne-Solenne DE ROUX

Absolument. Alors l'amphithéâtre Jean Moulin a été fermé la semaine dernière à titre préventif après un soupçon de présence de punaises de lit. Après un jour et demi de fermeture et de traitement, l'entreprise spécialisée a confirmé qu'il n'y avait pas de punaise de lit dans cet amphithéâtre, mais ça a suffi à répandre un vent de panique, ce qu'on comprend assez bien, le gouvernement ayant une politique très active sur le sujet en ce moment. Néanmoins, on prend les choses très sérieusement. L'entreprise va repasser dans quelques jours pour refaire le même traitement, ce qui nécessite de fermer les locaux puisque ce sont des traitements chimiques, donc ce n'est pas parce qu'ils passent qu'on peut le rouvrir immédiatement. Il y a eu un soupçon aussi à Reims qui n'a pas été confirmé. La seule présence de punaise de lit confirmée était dans la sacoche de caméra d'un étudiant de l'École de journalisme qui, si

nous l'avons bien compris, faisait lui-même un reportage sur les punaises de lit. Cela étant, c'est à la fois drôle et pas drôle du tout, on comprend que ça inquiète tout le monde. Cela inquiète aussi les enseignants vacataires qui ont pu entendre des bruits de couloir, donc, en résumé: il n'y a pas d'infestations de Sciences Po par les punaises de lit, néanmoins on prend les choses très sérieusement, un protocole a été mis en place qui est applicable sur l'ensemble des campus, de manière à pouvoir réagir extrêmement rapidement, mais jusqu'à présent il n'y a pas de difficulté particulière confirmée.

Jean COTTE

Je voulais juste au nom de Nova vous faire part de retours qu'on a eus de propos sexistes assez intolérables de la part de Jack Lang pendant un cours à l'EAP et on aimerait rappeler l'importance pour notre école de garantir que des discours discriminatoires ne soient pas prononcés et qu'il ne suffit plus d'agir à posteriori mais qu'il faut agir pendant qu'ils sont prononcés. Merci.

Anne-Solenne DE ROUX

Petite parenthèse là-dessus, l'EAP va rencontrer le collectif d'étudiants cette semaine si j'ai bien compris. En les contactant, ils ont été surpris eux-mêmes par les propos qui ont été tenus visiblement à la fin de la séance, ce qui en plus a créé une espèce de confusion. L'enseignant a essayé d'en discuter à la séance suivante. En tout cas, il y a eu une alerte qui a été lancée tout de suite et l'EAP va rencontrer les étudiants cette semaine pour bien comprendre ce qui s'est passé et rappeler effectivement nos engagements et la cohérence de nos engagements avec la réalité.

Cécile LAVIER

Merci. Si je peux me permettre, sur ce point, il faudrait aussi discuter avec l'enseignant, parce que je pense qu'il y a des étudiants qui l'ont relevé et c'est très important, imposer une conversation sans la présenter, ni prévenir ces étudiants qu'on va discuter potentiellement de violences sexistes et sexuelles en cours, c'est quand même un peu compliqué aussi. Je pense qu'il y a une réflexion collective à avoir sur comment on gère l'après de ces incidents en classe pédagogiquement. Je ne veux pas mettre en accusation l'enseignant qui a essayé de gérer la situation, mais je pense que les deux choses sont à prendre en compte.

Anne-Solenne DE ROUX

Vous avez raison et cela étant, je pense que tout ça a pris un tour que l'enseignant ne souhaitait pas, donc il a essayé de faire du mieux qu'il pouvait. Je pense qu'il ne faut vraiment pas le mettre en question à ce stade, mais lui-même aurait eu besoin d'être un peu accompagné sur le sujet.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a d'autres questions, remarques, interventions ? On va peut-être commencer, Pauline, avec un risque que votre présentation soit scindée en fonction de l'arrivée de Mathias VICHERAT au milieu. Et je me réjouis, je crois que c'est votre première intervention de ce côté, dans ces fonctions au CVEF, et donc je vous félicite et je vous salue. On a l'habitude de vous avoir de l'autre côté, dans la préparation de ces conseils, et donc je vous laisse la parole pour le bilan de la campagne d'admission.

V. BILAN DE LA CAMPAGNE D'ADMISSION 2023

Pauline BENSOUSSAN

Merci, M. le Président. Bonjour à toutes et à tous. Effectivement, je connais bien l'exercice donc je vais essayer d'être très synthétique en supposant que vous avez lu le bilan des admissions 2023. J'ai pris mes fonctions le 15 mai, donc ce bilan n'est que très peu le fruit de mon travail, mais plutôt d'une direction très dynamique et de l'ensemble des parties prenantes.

J'ai décidé de vous parler de 3 années aujourd'hui, 2023, 2024, 2025, donc ça va être un exercice très synthétique. On a, notamment avec Anne-Solenne et Sergei, décidé de vous présenter un bilan très tôt dans l'année pour notamment vous présenter les cohortes 2023-2024 pour le collège universitaire en 1^{re} année et pour le master 1 pour les écoles de masters. Pour le doctorat, vous avez pu voir que les chiffres sont encore en cours de consolidation : on a les admis, on n'a pas encore le nombre de

candidatures. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il a augmenté, mais on vous communiquera des éléments plus précis au fil des semaines à venir.

J'ai décidé de sélectionner 4 tableaux pour vous présenter cette campagne, 2 qui concernent le collège universitaire. Le premier tableau est celui de la p.9 qui vous présente le nombre de candidatures. On peut noter une hausse sur la voie CEP, et sur la voie des doubles diplômes qui représentent 26 % des candidatures. Concernant la 3^e ligne, celle des évaluations réalisées, on est beaucoup interrogés comme vous le savez sur qui lit ou qui ne lit pas les dossiers de candidature. Ce qu'on peut vous affirmer ici, c'est qu'il y a près de 27 000 évaluations qui ont été réalisées, puisque pour le collège universitaire, chaque dossier est lu 2 fois. Sur le nombre d'oraux que nous avons réalisés par rapport à 2022, nous avons décidé d'accueillir à l'oral plus de candidats, puisque cette première rencontre avec nos candidats est importante pour nous. Et nous avons comme l'année dernière fait beaucoup de jurys puisque pour les doubles diplômes, nous avons un jury par double diplôme et comme dans la procédure, nous avons deux jurys pour la 1^{re} phase et la 2^e phase, ce qui fait un total de 58 jurys.

Sur la cohorte 2023-2024, nous avons dans les primo-arrivants — des étudiants qui n'ont jamais étudié à Sciences Po — en très large majorité des étudiants qui sont le fruit de cette campagne 2023, puis des reports d'admission de 2022, et enfin des étudiants qui sont en aménagement de scolarité ou en situation de redoublement, ce qui est très rare. Vous avez une répartition par campus. Comme vous le voyez, le campus de Reims est maintenant depuis plusieurs années le campus qui accueille le plus d'étudiants en 1^{re} année diplômante, avec deux programmes, un sur l'Amérique et le deuxième sur l'Afrique. Pour les masters, nous avons une procédure nationale française qui, comme vous le voyez, nous a amenés près de 3900 candidats. Nous en avons admis 626, avec un taux de sélection qui est comme pour le collège universitaire assez exigeant. Pour la procédure internationale, nous avons toujours une attractivité très forte en dehors des doubles diplômes, dont je parlerais plus tard, avec un taux de sélection à 32 %, mais des prérequis qui du coup en amont de la phase d'accessibilité écartent un certain nombre de candidats. Dans la mesure où les prérequis sont affichés sur le site internet, ils sont déjà un moyen de sélectionner très fort nos candidats.

Ensuite, les doubles diplômes : nous avons distingué dans ce tableau les doubles diplômes de la voie internationale, de la voie française et les doubles diplômes pour les étudiants issus du collège universitaire, sachant que pour les étudiants issus du collège universitaire se rajoutent ceux qui postulent au double diplôme que nous avons avec HEC qui est un double diplôme que l'on appelle fermé ; il n'entre pas dans ces chiffres, mais apparaît ensuite dans les effectifs étudiants. En revanche, ce sont bien Sciences Po et HEC qui sélectionnent ces candidats et nous avons décidé l'année dernière de doubler la cohorte d'étudiants, on était à 25, on est à 47 pour cette année. Et ensuite nous avons comme pour le collège universitaire les doubles diplômes qui sont gérés côté partenaires qui sont sur la dernière ligne. Pour la cohorte 2023-2024 en M1, vous avez l'ensemble des écoles qui sont représentées. Nous avons deux masters joints, on a mis dans chaque école la moitié des étudiants de la cohorte, et nous avons trois doubles diplômes, Bocconi, HEC et UCLA, où les étudiants commencent leur scolarité chez le partenaire et viennent en M2 à Sciences Po. Néanmoins, ils sont dès la première année étudiants à Sciences Po.

Je ne sais pas si vous avez des questions, je peux peut-être parler de 2024-2025 et puis prendre une série de questions ensuite. Pour 2024, nous sommes déjà en pleine préparation, voire même en lancement de la campagne, puisque la campagne pour les masters a ouvert le 28 septembre 2023. Elle sera ouverte pour les candidats de la procédure française jusqu'au 14 janvier, donc on a décalé un peu cette date pour permettre aux candidats de postuler un peu plus longuement, et pour la procédure internationale, ce sera comme pour les années précédentes à la fin février.

Pour le collège universitaire, on ouvrira fin octobre. L'année dernière, on avait ouvert début novembre, je pense. Et nous sommes avec une fermeture à la mi-avril. Et pour le gros des candidats, nous suivons le calendrier Parcoursup qui sera officiel dans les semaines à venir, mais globalement il n'y a pas de changements donc ce sera une ouverture en janvier, et un début de publication des résultats début juin. Pour les nouveautés de la campagne 2024, nous avons la joie avec notamment la Direction des affaires internationales de lancer 3 nouveaux doubles diplômes, un avec la LUISS au niveau du collège universitaire qui sera à ouvert à tous les campus ; un autre avec l'IE, qui est une grande institution en Espagne, en partenariat avec PSIA ; le premier double diplôme avec l'Inde avec l'École urbaine ; et enfin, pour l'École d'affaires publiques, une nouvelle spécialité sur les politiques d'éducation et de recherche. Le master Finance et stratégie, qui était initialement en français et était passé en anglais

l'année dernière, offrira pour la campagne 2024 un double track, un en français, un en anglais. Les changements par rapport à la campagne 2023 comprennent la fermeture d'un master à l'EMI, le master Entrepreneuriat, innovation et design ; la fermeture du MPA à l'EAP qui va devenir dans le courant de l'année un e-MPA, projet qui a été pensé au sein de l'EAP avec nos collègues de l'ExED. SPEAP, que vous connaissez très bien, est dorénavant géré par la Maison des arts et de la création. Et enfin l'École urbaine, en collaboration avec le COLMEX, a décidé de suspendre ce double diplôme pour au moins une année et de retravailler avec eux sur le modèle.

Sur les prérequis de langue pour les programmes anglophones, le niveau master exigé est toujours le niveau C1, néanmoins nous avons autorisé un nouveau test, et c'est important pour nos candidats, puisqu'il est dorénavant autorisé par la plus grande partie de nos partenaires et a l'avantage d'être beaucoup moins onéreux, puisqu'il coûte une cinquantaine d'euros, et surtout les résultats sont disponibles en 48 h, ce qui permettra aux candidats d'avoir un accès beaucoup plus facile à ce test, et éventuellement le repasser si le score n'est pas éteint.

Enfin, pour 2025, nous sommes dans 2 projets de réflexion impulsés notamment par M. le Directeur : un sur le collège universitaire, vous avez entendu à la fin août que la réforme du baccalauréat amenait de nouveaux changements notamment sur les épreuves de spécialité qui étaient prises en compte dans le bloc 1 du dossier des candidats au collège universitaire ; et enfin, nous avons un deuxième élément qui nous questionne, c'est l'intelligence artificielle, puisque si vous connaissez un petit peu le dossier de candidature pour le collège universitaire, nous posons 5 questions ouvertes aux candidats, on les publie à la fin octobre et ils ont plusieurs semaines, voire pour les candidats Parcoursup plusieurs mois, pour réfléchir à ces questions. Donc pour des questions assez évidentes de calendriers, mais également parce qu'on a considéré que les lycéens de terminale se préparaient sans doute à leur candidature à Sciences Po depuis parfois la seconde, il était compliqué pour nous de changer suite à ces annonces de la fin août les conditions d'entrée à Sciences Po. En revanche, le Directeur nous a demandé de réfléchir de façon très proactive à toutes ces questions, en parallèle avec une évaluation qui est faite depuis 2021, c'était un engagement de l'institution sur la réforme de l'admission au collège universitaire, et ces travaux sont portés par Marco OBERTI et deux postdoctorants qui travaillent sur ces questions, et donc on va réunir à l'automne un groupe de travail qui notamment va réfléchir à l'éventualité de remettre un écrit pour les candidats au collège universitaire. Ce sera une des pistes qui sera réfléchi.

Et nous aurons également pour les masters un temps de réflexion également pour l'horizon 2025, où là aussi on va réinterroger le contenu du dossier de candidature à la fois sur la procédure française et la procédure internationale, d'autant que sur la procédure internationale, il n'y a pas d'oraux, donc c'est vraiment le dossier qui nous fait cette rencontre avec le candidat, et nous allons également réfléchir à la possibilité d'instaurer des listes d'attente pour essayer de mieux contrôler, piloter, les effectifs étudiants, sachant que sur la procédure internationale, comme vous pouvez l'imaginer, le yield est toujours très élevé, puisque d'excellents candidats postulent généralement à d'excellentes universitaires partenaires, ou à l'échelle internationale. Donc voilà le programme pour l'année et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Raphaël CHARPENTIER

Merci infiniment, Pauline BENSOUSSAN. Je salue l'arrivée de Mathias VICHERAT, qui nous fait l'honneur et l'amitié de sa présence pour ce conseil. On va finir peut-être, avant de vous laisser la parole Mathias, de poser les questions sur ce point sur les admissions. Est-ce qu'il y a des questions sur cette campagne et sur l'avenir ?

Jean COTTE

Deux remarques rapides avant de laisser ma camarade Cloé poser les questions qu'on a préparées. La première sur le double track français-anglais de Finance et stratégie. Je voulais faire un retour assez personnel, vu que je suis étudiant dans ce master-là, qui avait été dit comme un track anglophone. On a plusieurs cours qui sont donnés comme étant en anglais, qui se passent dans les faits en français, et pénalisent énormément les étudiants anglophones. J'ai un cours que 2 étudiants anglophones ont dû quitter. Je pense qu'avant de faire la publicité d'une nouvelle langue dans le master, il faudrait s'assurer que tous les professeurs soient bien au courant et en capacité de faire tous les cours en anglais, parce qu'on a eu ce sujet.

Et deuxième remarque sur la question de l'IA, je n'ai pas vraiment bien compris l'enjeu que vous soulevez. Mais si ChatGPT est en mesure de produire un papier assez fin pour passer la sélection de Sciences Po, je pense qu'il faut plus qu'on se pose la question sur la sélection, plutôt que sur l'outil, puisque tout le monde en dispose aujourd'hui. Donc je pense qu'il ne faut pas non plus avoir trop peur de ces outils-là, qui restent des outils. Ceux qui les utiliseront mieux seront ceux qui finalement auront le plus réfléchi à la question. Merci.

Cloé ARTAUT

Tout d'abord, nous tenions à saluer plusieurs points très positifs : la réussite quasi-parfaite de Sciences Po sur ses objectifs en termes d'égalité des chances, avec 28,45 % sur 30 % visés de boursiers admis en 1^{re} année du collège universitaire. Ensuite, le maintien du taux de filles et de garçons entre les candidats et les admis, il y avait 66 % de filles parmi les candidats, 68 % parmi les admis, ce qui indique qu'il n'y avait pas de biais au moment de la sélection, et nous nous en réjouissons.

Nous saluons également la mise en œuvre de l'ouverture de l'admission aux bacs professionnels qui découle du CVEF puisque Nova avait demandé un accompagnement spécifique avec des établissements et non seulement un effet d'annonce, ce qui est fait aujourd'hui avec le programme « Une voie pour tous ». À ce propos, je ne crois pas avoir vu d'informations spécifiques sur les profils des étudiants admis en provenance des lycées professionnels, est-ce qu'il y en a, si oui combien, et que pouvez-vous nous dire sur leur parcours ? Quels sont vos prochains objectifs en matière d'égalité des chances ?

Autre question : avec le recul, est-ce que vous constatez des effets avec la suppression du concours sur le profil des admis outre la diversification sociale ?

Et enfin, sur les masters, plus de 50 % des candidats en master ont effectué leurs études en IDF, dans le top 10 des universités d'origine des admis, 8 sont parisiennes, est-ce qu'il n'y aurait pas un travail de communication renforcé à faire dans les universités de région pour attirer plus de très bons étudiants de ces facs-là ?

Cécile LAVIER

Je vais rebondir sur un certain nombre de choses qui ont déjà été dites par mes camarades. Sur la question du niveau de langue, je pense qu'au-delà du niveau d'anglais, il y a une question à se poser sur le niveau de français de certains des admis. Ça fait aussi un écho empirique, j'ai fait un master de recherche, où il y a une exigence en termes d'anglais, mais il n'y a pas d'exigence en termes de français au recrutement, ce qui pose des questions quand on a une filière qui se veut bilingue, puisque bilingue veut dire parler les deux langues, pas seulement la plus hégémonique des deux.

J'avais des questions ensuite sur les évolutions : vous parlez d'un groupe de travail pour réformer le dossier d'admission, pour améliorer quoi ? Quels sont les critères retenus, est-ce qu'on veut plus de mixité sociale, plus de mixité territoriale, qu'est-ce qui conduit cette réflexion sur le dossier ?

J'avais la même remarque sur la répartition territoriale, et je dirais que même à l'entrée en collège universitaire, c'est quand même frappant de voir que 30 % des admis ont fait leur lycée en IDF, si j'ai bien lu vos chiffres. Enfin, il me semble quand même qu'il y a de bons lycées ailleurs qu'à Paris, donc ça pose la question de comment est-ce qu'on recrute.

Et moi je suis rentré à Sciences Po par l'ancienne voie CEP, je m'interroge sur les effets que vous verriez sur la réforme qui a été menée il y a maintenant quelques années en termes de recrutement dans cette voie. Il me semble qu'il y a quand même certaines épreuves qui ont été supprimées, que les critères sont différents, donc est-ce qu'on fait rentrer un profil différent par cette voie ?

Raphaël CHARPENTIER

Merci. Et si je peux me joindre à cette série de questions avant de vous laisser la parole, j'avais une interrogation sur l'éventualité d'un nouvel écrit, dont vous aviez parlé, Mathias VICHERAT, et que vous avez évoqué, Pauline BENSOUSSAN, et quelle forme prendrait-il si vous en avez déjà une idée précise et comment faire pour qu'il évite de retomber dans un certain nombre des travers qui avaient présidé à la précédente réforme des admissions et qui avaient justement supprimé l'écrit. Je vous laisse la parole, Pauline ?

Pauline BENSOUSSAN

Merci beaucoup pour vos nombreuses questions. Je vais essayer de les reprendre dans l'ordre. Pour le master Finance et stratégie, c'est vrai que c'est un ajustement à ce qui avait été proposé pour la campagne 2022, et c'est pour ça que l'école a considéré que c'était beaucoup plus simple d'avoir 2 tracks comme c'est le cas d'ailleurs dans d'autres masters, au sein de l'EMI, mais aussi d'autres écoles, je pense à l'EAP par exemple, et comme ça les étudiants sont dans de meilleures conditions puisqu'ils ont le choix. C'est un dédoublement des cours qui permet de suivre les cours dans la langue qui est maîtrisée.

Sur l'IA, je suis assez d'accord avec vous qu'il ne faut pas qu'on ait peur de l'IA, puisque l'IA a une capacité d'intelligence, on en a bien conscience. On a aussi conscience que l'IA aide, mais on a aussi d'autres moyens d'être aidé quand on fait un dossier de candidature : on a l'environnement proche, les anciens, les prépas. On le prend en compte comme un nouveau moyen qui nous amène à réfléchir, puisqu'on ne peut que a priori confirmer qu'on va continuer à sélectionner nos candidats puisque nos places sont très réduites.

Concernant vos remarques Cloé, effectivement on se réjouit des très bonnes nouvelles pour les objectifs institutionnels et c'est pour ça qu'en introduction, on a fait le choix de les rappeler à la fois sur l'excellence académique, à la fois sur la diversité sociale et territoriale, et enfin sur l'ouverture à l'international, qui sont pour nous des clés pour avoir des cohortes les plus riches possibles au sens où vous allez également apprendre non pas uniquement avec votre formation, mais également avec vos amis, collègues qui étudient avec vous.

Sur les boursiers, on vous a mis les chiffres qui vont encore évoluer puisque tous les admis ne sont pas encore enregistrés, et vous avez ensuite toutes les personnes qui ne sont pas boursières, mais qui sont exonérées des frais de scolarité et qui pour certaines reçoivent également des aides.

Pour les bacs pros, on a eu une dizaine de candidats sur cette campagne 2023, aucun n'a passé la barre pour aller à l'oral. Néanmoins le dispositif — et peut-être que Myriam DUBOIS-MONKACHI ou Mathias VICHERAT pourront en parler — d'avoir des lycées identifiés avec lesquels on va travailler, un peu comme c'est le cas avec le réseau des lycées conventionnés d'éducation prioritaire va impulser une nouvelle dynamique, en tout cas on la suivra de près.

Pour les masters, effectivement 52 % des candidats de la procédure nationale viennent de l'IDF, néanmoins nous avons regardé le profil de ces candidats et nous avons notamment l'information sur les lycées de ces candidats et on pourrait essayer de regarder les lycées, on ne serait pas à 52 % de lycées d'origine qui viendraient d'IDF. Donc ça veut dire que les très bons candidats de la France entière viennent pour beaucoup étudier dans le supérieur à Paris, ensuite ça se traduit, mais on pourrait vous donner la statistique sur ces 52 % pour que vous ayez l'origine territoriale de ces candidats.

Sur le niveau de français, vous avez tout à fait raison. Au niveau de la procédure internationale, il y a un niveau de français exigé, néanmoins il n'est pas pour l'ensemble des procédures donc c'est peut-être là-dessus qu'il faut qu'on travaille. Les retours des enseignants sur le niveau de langue et les difficultés que cela peut représenter en scolarité pour les étudiants, et par ailleurs aussi en lien — je regarde de nouveau ma collègue Myriam DUBOIS-MONKACHI — avec tout ce que fait le département des langues pour essayer d'accompagner au mieux en français et en anglais les étudiants qui décident courageusement de venir étudier dans une langue qui n'est pas la leur.

Pourquoi améliorer le dossier de candidature ? En fait, on a — et c'est sans doute aussi impulsé par Sergei GURIEV, Mathias VICHERAT et Anne-Solenne — le sentiment qu'évaluer de façon régulière les formations, mais également les procédures d'admission est quelque chose de relativement sain qui nous permet d'améliorer et de questionner un certain nombre de sujets. Ça ne veut pas dire qu'on fera la révolution sur le dossier, mais néanmoins regarder ce que font à la fois nos partenaires, mais aussi nos concurrents nous paraît vraiment important pour essayer d'améliorer, de réduire également les biais, parce que vous savez que dans tout processus de sélection on a des biais, donc on essaye en tout cas d'avoir une veille sur ce sujet et d'amener un maximum de parties prenantes à réfléchir sur ce sujet.

Sur la voie CEP, sur les changements qu'a amenés la procédure depuis 2021, le gros changement a été la phase d'admissibilité, qui était déléguée aux lycées sans doute à votre époque, et qui est aujourd'hui intégrée via Parcoursup, avec une voie qui est dédiée, c'est-à-dire que les 876 candidats avaient un nombre de places dédiées sur Parcoursup, donc ils n'ont pas été évalués avec les quasiment 8000 candidats de la voie générale. Néanmoins, ce sont les mêmes critères qui sont appliqués, avec une note fixée pour accéder à l'oral, et un entretien qui se fait sur les mêmes conditions. Les effets sont plutôt positifs dans cette dynamique. On a également comme vous l'avez lu en introduction 63 nouveaux

lycées avec un point important en termes de diversité territoriale, le monde rural, c'était un des souhaits de la direction, et également l'outre-mer puisque vous avez vu que dans ces nouveaux lycées nous avons accentué sur ces deux volets. Pour l'écrit, je laisse M. le Directeur répondre à votre question, cher Raphaël.

Mathias VICHERAT

Merci beaucoup, Pauline, pour l'exactitude et la précision des réponses. Je vais juste apporter quelques éléments additionnels. D'abord sur l'origine géographique des étudiants, il faut savoir reconnaître les évolutions. Quand j'étais étudiant, près des 2/3 des admis venaient de Paris. Et aujourd'hui, les Parisiens sont 10 % des admis français. Si on additionne avec les internationaux, ils ne sont plus que 5 %, donc on peut se dire que l'ouverture géographique est réalisée.

Par ailleurs sur la partie IDF, c'est vrai que c'est à peu près 30 % mais au niveau national, un peu plus de 20 % de l'ensemble des lycéens sont représentés par les lycéens d'IDF. Donc il y a un biais de 10 % quasiment, mais la réalité est que nous sommes très ouverts géographiquement, beaucoup plus que nous ne l'étions auparavant.

En ce qui concerne le sujet de l'ouverture sociale et des bacs professionnels, en réalité, nous avons voulu modifier dans un premier temps le règlement des admissions. Ça a été d'ailleurs discuté dans cette instance et voté en CI. Ça me paraissait totalement injuste que l'on ne puisse pas passer Sciences Po quand on était titulaire d'un bac pro. Nous n'avons pas fait beaucoup de publicité jusqu'ici sur la possibilité pour les bacs pro de passer Sciences Po mais, celle-ci étant faite, nous pensons que nous aurons beaucoup plus de candidats. D'ailleurs un candidat a failli être admissible à 0,5/60, donc ça montre qu'il y a quand même des profils, même s'ils ne sont pas nombreux, qui pourront même sans préparation prétendre passer Sciences Po. Évidemment, en termes de nombre ce n'est pas énorme mais toutes les associations de lycéens professionnels que j'ai rencontrées, notamment « Une voie pour tous », disent que ce n'est pas le sujet du nombre, c'est permettre que la filière retrouve une forme de dignité. Quand une grande université comme nous indique qu'il y a aussi des chemins pour rentrer à Sciences Po, c'est un élément très important.

Sur la préparation, l'idée c'est qu'il y a 3 lycées, un d'outre-mer, un de zone rurale et un de zone urbaine, qui sont préfigurateurs d'une certaine manière. Ils font partie des 198 lycées CEP et vont permettre de commencer dès la seconde ; la différence c'est donc qu'on anticipe 3 années de préparation, et non pas simplement 2 comme c'est le cas actuellement dans la filière CEP. Et donc par rapport à la question qui a été posée par Cloé, on a 15 lycéens qui vont rentrer dans le dispositif, 5 par établissement.

Sur la question des nouvelles frontières de l'ouverture sociale, on va évidemment continuer et sans doute élargir en regardant l'évaluation du dispositif, le sujet de l'accès des lycéens pros. Il y a une frontière sur l'international, vous le savez, ça a été souvent discuté dans cette instance, la question de la diversité sociale et de l'égalité des chances au sein de la communauté étudiante extracommunautaire est un point important. Nous allons annoncer très prochainement une ouverture très grande notamment pour le nombre d'étudiants africains admis à Sciences Po avec des conditions sociales et une aide financière adaptées grâce à un partenariat dont nous reparlerons.

L'autre élément important, c'est évidemment l'accompagnement, puisque déjà avec l'ouverture d'un plus grand nombre de lycées pour les CEP, on a plus de 200 étudiants qui doivent être accompagnés via le programme Booster et d'autres programmes d'accompagnement. Un des enjeux évidemment, quand on s'ouvre de plus en plus, est d'avoir un accompagnement robuste. Même si au niveau macro, les études réalisées par Myriam et ses équipes montrent que le niveau d'employabilité est équivalent entre la filière générale et la filière CEP, on sait aussi qu'il y a des difficultés individuelles qui peuvent se poser, donc on doit renforcer évidemment cet accompagnement.

Dernier point par rapport à la demande de Raphaël sur l'écrit : Pauline l'a dit, il y a 2 raisons principales qui nous ont fait réfléchir à cette question : la première c'est évidemment le déplacement du calendrier du bac de mars à juin, et la deuxième est le sujet de l'IA. L'idée évidemment n'est pas de remettre en cause l'économie générale et l'organisation de l'admission, qui a eu pour vertu de maintenir à la fois l'excellence et de permettre une ouverture accentuée, puisqu'en 3 exercices on a gagné 4 points d'ouverture sociale et de taux de boursiers, mais de se poser la question de l'opportunité d'une épreuve écrite, selon des dispositions qui n'auraient pas de biais sociaux. Je pense notamment au fait d'envisager une épreuve télésurveillée pour éviter le biais social consistant à faire une épreuve dans des centres de concours ce qui demande des billets de train, des déplacements et puis aussi une forme parfois de barrière

psychologique. Il y a un groupe de travail qui va se réunir jusqu'à la fin de l'année et je souhaite qu'il y ait une représentation étudiante dans ce groupe de travail pour bien réfléchir aux modalités envisagées et nous déciderons pour l'exercice 2025 de la réintroduction ou non, puisque la décision n'est pas prise, d'une épreuve écrite et d'une seule selon quelle modalité, avec quel type d'épreuves, ça c'est évidemment à discuter.

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup. Donc voilà qui clôt ce point sur les admissions et donc je vous laisse la parole Mathias, merci d'avoir accepté notre invitation aujourd'hui, et donc peut-être en quelques mots, je vous en avais parlé, nous donner un peu le cadre finalement et les orientations à venir pour cette année à Sciences Po et sans doute répondre aux questions des uns et des autres.

VI. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES (SUITE)

Mathias VICHERAT

Merci beaucoup, je ne vais pas vous faire un discours général, parce que vous allez avoir des présentations sur notre trajectoire carbone et sur notre Institut des transformations environnementales, qui fait d'ailleurs partie comme vous le savez de nos priorités. Je voudrais simplement pouvoir répondre aux éventuelles questions et surtout vous dire que concernant la tragédie de ce qui se passe au Proche-Orient, nous avons dès le weekend organisé toute une série de dispositifs. Nous avons à Sciences Po 75 étudiantes et étudiants israéliens ; nous prenons attache avec eux pour savoir si nous pouvons les aider, les accompagner, s'il y a des déplacements, des choses à organiser, etc. Nous avons également 34 étudiants et étudiantes qui sont en échange en Israël, dont les 2/3 sont déjà sur place, et donc nous sommes en contact avec eux. Nous n'avons pas d'alerte particulière sur la dangerosité de la situation dans laquelle ils se trouvent mais nous suivons cela de près et nous réfléchissons à toutes les options ; Concernant le tiers d'étudiants qui n'est pas encore sur place, nous regardons aussi les différentes options. Un message à toutes les communautés partira également dans la fin de matinée pour exprimer la solidarité de Sciences Po et ce que nous allons faire dans les jours qui viennent. S'agissant de notre étudiant qui était en échange en 3^e année dont nous avons appris le décès, nous organiserons une cérémonie à sa mémoire et j'étais en contact avec l'UEJF hier soir pour trouver la bonne manière de pouvoir le faire. Il faudra aussi que nous ayons une approche académique sur le conflit et donc il faudra qu'il y ait des conférences de nos universitaires, des tables rondes, pour que la situation puisse être décryptée, discutée au sein de notre université, comme ça a été le cas au moment de la guerre en Ukraine ; c'est notre rôle sur le volet académique.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je ne vais pas vous faire une présentation large de la stratégie en général, je pense que d'ailleurs l'ordre du jour d'aujourd'hui montre bien les différentes priorités que ce soit en termes d'élargissement de l'ouverture sociale, de priorité accordée à l'environnement. Je suis en tout cas à votre disposition si vous avez des questions avant qu'on discute des sujets sur le climat et les transformations environnementales.

Jean COTTE

Merci pour votre présence et pour vos mots forts. Je profite de ce moment de question pour en poser une qui aurait pu être posée à Mme BENSOUSSAN d'ailleurs : Sciences Po a rejoint Parcoursup il y a de cela 2 exercices, est-ce qu'on peut s'attendre à rejoindre « Mon Master » pour les admissions ?

Mathias VICHERAT

Je vais répondre, la réponse est non. Et sur Parcoursup, je veux rappeler quand même que ça nous a permis une chose, c'est la désinhibition psychologique et donc la multiplication par 2 dès la 1^{re} année du nombre de candidats et donc l'ouverture géographique et l'ouverture sociale aussi. Il y a la réforme des admissions qui a eu cette vertu, avec la suppression des écrits, mais il y a aussi un effet positif important de Parcoursup pour nous. Pour les masters, c'est une autre problématique et je suis très opposé au fait que nous rentrions sur Parcoursup pour les masters.

Bazile BEURLET

Bonjour Monsieur, je profite de votre présence pour remonter une question qui nous a été posée par plusieurs étudiants, qui concerne les frais de scolarité : dans quelle mesure est-ce qu'on peut se projeter ou pas sur une augmentation pour l'année prochaine ?

Cécile LAVIER

Je profite de votre présence et de celle de M. GURIEV pour faire un point d'alerte : on a appris dans notre comité de doctorants que notre responsable RH allait partir bientôt. Ça vous fait rire, mais pas moi. Je vais vous dire pourquoi ça ne nous fait pas rire : j'ai eu l'occasion plusieurs fois de tirer la sonnette d'alarme sur la situation RH qui, je le rappelle et je ne veux pas utiliser des mots trop forts, est catastrophique à certains moments dans cet établissement. Nous sommes très inquiets et inquiètes d'apprendre que la seule personne qui a l'air de comprendre notre statut s'en va. Et on l'a vu à cette rentrée, ce sont des difficultés monstres pour des personnes précaires qui ont des contrats qui s'arrêtent au bout de 3 ans de faire valoir des droits du travail très simples comme se faire rembourser à hauteur de 15 euros une mutuelle, son pass Navigo, changer son adresse pour recevoir ses bulletins de paie. Donc on aimerait avoir plus d'informations sur l'état du recrutement pour notre suivi RH et de sa formation.

Mathias VICHERAT

En ce qui concerne le suivi RH, je dois avouer ma méconnaissance du sujet, mais je vais m'en inquiéter dès maintenant.

Sergei GURIEV

C'est Carole JOURDAN.

Mathias VICHERAT

Ah c'est Carole JOURDAN. Elle est encore là, Carole, elle n'est pas partie.

Anne-Solenne DE ROUX

Carole JOURDAN part le 16 novembre, elle était là depuis un certain nombre d'années, c'est une évolution professionnelle. On est en train de la remplacer. Certes, il y a de mauvais souvenirs liés à son absence pendant son congé maternité dont on est bien conscient. C'est dans notre intérêt de recruter quelqu'un qui sera très compétent pour lui succéder. Je tiens à dire ici qu'il y a 4 personnes au pôle académique et qu'il y en aura sans doute une 5e qui va arriver, compte tenu du caractère prioritaire et de l'importance de ces sujets, la DRH en lien avec Mathias VICHERAT a décidé de renforcer ce pôle-là. Donc vous voyez une personne, mais derrière il y en aura 4 autres à ses côtés de manière à éviter ces difficultés.

Mathias VICHERAT

Donc elle n'est pas encore partie et elle sera remplacée, d'autant que comme vous le savez on a fait un effort budgétaire conséquent dès cette année pour les doctorants, pour avoir une trajectoire de doublement du nombre de contrats. Je sais qu'il y a des discussions là-dessus pour savoir si une partie de cette enveloppe ne devrait pas plutôt aller au soutien à la 4^e année plutôt qu'un doublement. Donc soyez rassurée mais peut-être qu'on peut informer au fur et à mesure du dispositif, pour que l'information circule bien.

Sur les droits de scolarité, il n'y aura bien sûr pas d'augmentation comme l'année dernière. Parce que l'année dernière, il y avait un effet d'inflation et de rattrapage. En revanche, au regard de la situation d'inflation, il y aura une augmentation. Je ne peux pas vous dire du tout à quel niveau, puisque ça va être une discussion qui va être engagée avec les organisations syndicales, mais je ne peux pas vous dire qu'il y aura zéro augmentation des droits de scolarité, ça n'est pas possible. Au regard de la situation inflationniste, nous avons plus de 40 % de nos frais de structure qui sont directement impactés par l'inflation. En revanche, ce que j'ai indiqué aussi et c'est un élément important, vous savez que dans le cadre du CI, il a été demandé à ce qu'il y ait une commission budgétaire du CI ; et il y a un engagement qui a été pris dans ce cadre-là ainsi qu'au CA de faire en sorte que les grands équilibres des 3 tiers ne

soient pas remis en cause. Donc des discussions vont s'engager sur le sujet des droits d'inscription, j'imagine d'ici 3 semaines à peu près, en lien évidemment avec la construction du budget 2024

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Non ? Merci beaucoup, Mathias VICHERAT, pour cette séquence qui vous était dédiée. Nous allons reprendre notre ordre du jour avec le point d'étape sur la stratégie climat et je laisse la parole à Mme Héloïse LAMMENS.

VII. POINT D'ÉTAPE RELATIF À LA STRATÉGIE CLIMAT DE SCIENCES PO

Kate VIVIAN

À qui je vais laisser la parole à l'instant, mais je fais juste une micro-introduction. Merci beaucoup, M. le Président. Juste pour vous donner quelques éléments d'où on se trouve aujourd'hui et de pourquoi on vous parle et ce pourquoi vous n'avez pas de document à l'appui, parce que c'est important à comprendre : vous dire qu'aujourd'hui, nous sommes à peu près à la moitié de notre calendrier de préparation de cette stratégie climat qui s'ouvre en 2024 et qui va nous mener jusqu'en 2027 puis 35 puis jusqu'en 50. On est à peu près à la moitié, parce qu'on a choisi de se baser sur 3 piliers dans la construction de cette stratégie qui se nourrit du bilan du 1^{er} plan d'action dont Héloïse va vous parler à l'instant, et donc on base notre travail sur les années à venir sur ces 3 années assez réussies d'action tout en prenant la mesure du chemin à parcourir.

Les 3 piliers sont les suivants : premièrement, on s'est engagés très tôt dans la volonté d'avoir une méthode rigoureuse, scientifiquement structurée et reconnue, en tant qu'université. Cette méthode est la *Science Based Target Initiative* (SBTI) qui nous permet vraiment d'œuvrer de manière structurée jusqu'en 2050, et nous assurer que nos actions sont scientifiquement viables ; le deuxième pilier est vraiment d'impliquer toutes les communautés de Sciences Po tout au long de ce parcours, dans la construction, mais aussi dans le suivi et l'évaluation dans les années à venir, c'est très important, ce pourquoi on vient vous parler aujourd'hui, mais on reviendra surtout vous parler en décembre lorsqu'on vous présentera au vote la stratégie climat dans son ensemble et à ce moment-là vous aurez évidemment de la documentation très fournie. Mais on a vraiment voulu aujourd'hui vous parler en point d'étape pour recueillir vos suggestions sur la base des hypothèses de travail que nous avons aujourd'hui et la méthode que nous utilisons, c'est vraiment très important pour nous, ça nous permet d'actualiser et d'ajuster en amont de la grande présentation en décembre. Voilà où nous en sommes, je laisse Héloïse sans plus tarder rentrer dans le détail et on sera ravies de répondre à vos questions par la suite.

Héloïse LAMMENS

Merci, Kate, pour l'introduction. Le premier point dont on voulait vous parler, effectivement c'était de revenir sur le bilan du premier plan d'action transition écologique 2020-2023. Pour rappel, ce plan d'action était structuré autour de 10 grands objectifs qui étaient déclinés ensuite en 45 engagements. On a fait le travail objectif par objectif, engagement par engagement de voir ce qui avait été atteint et là où on avait encore du travail. Ce sont les fiches que vous voyez à l'écran, qui ont été partagées et revues avec le réseau des correspondants transition écologique côté salariés et aussi avec le comité consultatif étudiant sur la transition écologique. Chaque point a été relu, complété, et en synthèse sur ce bilan, sur les 45 engagements pris, 30 ont été atteints, 12 partiellement atteints, et 4 n'ont pas été atteints.

Un point qui est important à avoir en tête, c'est que le plan d'action 2020-2023 avait été réalisé avant qu'on entreprenne l'exercice du bilan carbone. Suite au bilan carbone, on a pu voir les postes plus ou moins impactants dans notre empreinte environnementale et une priorisation a été faite des 45 engagements. Au final, les objectifs concernant les postes les plus émetteurs ont été globalement atteints, voire même on a engagé de nouveaux objectifs sur les déplacements, par exemple sur l'énergie, on n'avait pas pensé qu'on aurait besoin de faire un plan de sobriété énergétique en urgence en 2022. Et à l'inverse, certains objectifs avec un impact carbone un peu plus faible, comme les déchets ou les consommations de papier ont été un peu moins priorités et sont partiellement atteints.

Autre point aussi à avoir en tête, c'est que ce bilan de plan d'action reflète davantage la réalité du campus parisien, on en a conscience et on a pu échanger avec les étudiants de tous les campus à ce sujet, et donc on sait qu'il y a encore des efforts à poursuivre dans les campus en région. Je vous ai mis quelques chiffres clés à droite, le résultat d'un bilan carbone : 11 000 tonnes de CO₂ émis par Sciences Po en

2019 ; sur l'énergie, on y reviendra juste après, mais on a réussi à réaliser des gains énergétiques assez importants cet hiver comparé à l'hiver précédent, 65 tonnes de déchets triés et recyclés par an, plus de 250 équipements informatiques recyclés dont 40 % pour être réemployés ; 80 000 bouteilles d'eau économisées ; un potager participatif à Saint-Thomas qui fonctionne très bien avec plus de 200 participants, 70 espèces plantées selon les principes de la permaculture ; 4000 mètres carrés de jardin sans produits phytosanitaires ; un réseau de correspondants transition écologique avec une cinquantaine de personnes ; sur la fresque du climat, il y a 330 salariés qui ont pu être formés, on continue le déploiement de ce plan de formation. Et le budget transition écologique pour 2023 pour rappel était de 130 000 euros.

La slide juste après détaille le bilan du plan de sobriété énergétique qu'on a lancé à l'automne dernier. Ce qu'on a réussi à atteindre, c'est moins 15 % de consommations énergétiques sur la période octobre 2022 avril 2023, comparé à la même période sur l'année précédente. Et ce qui est intéressant à voir, c'est que sur la première partie de l'hiver, entre octobre et janvier, on a réussi à atteindre 22 % d'économie énergie, et en revanche sur la deuxième partie de l'hiver, le gain n'était que de 5 %. On voit qu'il y a vraiment des efforts à faire sur le fait de continuer les bonnes habitudes de sobriété énergétique et que ce n'est pas qu'un effort ponctuel, mais des habitudes à prendre et à garder dans le cadre de la crise climatique. Ce qui a été mis en œuvre, la grosse mesure était de revoir les températures de consigne au niveau des départs de chaudière dans nos bâtiments. Après, évidemment, on a des équipements qui sont anciens, donc on ne peut pas avoir un pilotage fin des températures dans chaque pièce, mais un effort a été fait au niveau de cette température de départ. Ensuite, tout un tas de mesures avec le retrait de certains radiateurs électriques, et des thermomètres distribués aux régisseurs pour prendre les mesures des différents bâtiments ; des robinets thermostatiques ont été installés dans les salles de classe du 13 rue de l'Université pour avoir un pilotage un peu meilleur du chauffage, même s'il n'est pas parfait ; 66 ballons d'eau chaude ont été coupés ; des fenêtres ont été changées, des joints posés ; les distributeurs automatiques ont été mieux pilotés et s'arrêtent désormais la nuit. Ces mesures ont permis d'atteindre des gains, mais comme on le voit ce ne sont pas des gains sur lesquels on peut se reposer, c'est un travail qui va être constant et durer dans les années à venir. Voilà pour ce bilan.

Et maintenant, si on regarde ce qui nous attend, on a bien commencé à travailler sur notre stratégie climat, et donc l'objectif qu'on va se donner est d'être sur une trajectoire net zéro à l'horizon 2050. Et pour cela, on va travailler sur 3 grands leviers : le premier est la mesure de notre impact. Comme je vous le disais, le bilan carbone a été réalisé pour la première fois en 2021 sur nos données 2019, on est en train de refaire l'exercice cette année pour l'année 2022, et ensuite on révisera ce bilan carbone à minima tous les 2 ans pour suivre notre trajectoire, voire si nos objectifs sont bien atteints et pouvoir faire les réajustements nécessaires.

Compte tenu de l'importance des sujets énergétiques, on a aussi décidé de réaliser une série d'audits énergétiques sur nos bâtiments parisiens pour débiter, ça a démarré en 2022, ça se poursuit en 2023, et on va aussi lancer des audits énergétiques dans les campus en région à la fin de l'année. Le deuxième pilier, absolument central, est la réduction massive de nos émissions de gaz à effet de serre, et dans la trajectoire du SBTi, les objectifs à atteindre sont -60 % d'émissions à horizon 2035, et -90 % à 2050. En termes de périmètre, on inclut à la fois les émissions directes et indirectes de Sciences Po ; dans l'exercice du bilan carbone, on parle de scope. Le scope 1 et 2 concerne les émissions relatives à l'énergie et le scope 3 les émissions indirectes qu'on inclut aussi dans notre stratégie. Ce sont à la fois les déplacements professionnels, nos achats, notre pollution numérique. Point à noter : on va exclure de ces objectifs de réduction les déplacements étudiants. On va travailler en priorité sur les postes les plus émetteurs, le bâtimentaire évidemment comme je vous l'ai dit, et on a un travail aussi important avec la direction de l'immobilier pour pouvoir fusionner les résultats de l'audit énergétique avec le schéma directeur immobilier. On a ensuite un gros travail à faire sur les déplacements professionnels payés par Sciences Po, à la fois ceux des administratifs et aussi ceux des enseignants-chercheurs, avec un travail sur une mise en place d'un quota carbone, sur lequel on aura l'occasion de revenir plus en détail et de vous expliquer la méthodologie de ce travail. Dans les grandes lignes, une phase de test sera lancée en 2024, on est en train de la préparer et il y aura 3 services tests qui y participeront, la DAI, le CSO et le département d'économie. Sur les déplacements aussi, on va travailler à la réduction des vols vers Menton. Ensuite, il y a le sujet de la pollution numérique, à la fois sur les équipements matériels et aussi sur le stockage des données. Et enfin, concernant les achats responsables, intégrer de plus en plus de critères ambitieux lorsqu'on réalise des marchés publics, et le dernier point, c'est tout ce qui est

alimentation, que ce soit dans notre marché traiteur ou dans les cafétérias de Sciences Po par exemple. Voilà c'est le deuxième pilier central.

Le dernier pilier va être la compensation des émissions résiduelles, et là le terme résiduel est vraiment important, parce que c'est la réduction qui est prioritaire et la compensation sera uniquement pour ce qui n'aura pas pu être réduit parce qu'évidemment on ne réduira pas toutes les émissions de Sciences Po du jour au lendemain. En termes de calendrier, la première échéance va être fin 2023, début 2024, avec la compensation des déplacements des membres du COMEX, et ensuite la deuxième échéance sera au plus tard en 2035, ou on compensera toutes nos émissions de scope 1 et 2. Pour finir, en 2050, pour atteindre le net zéro, on compensera toutes les émissions résiduelles, les 10 % restantes après les 90 % de réduction. Et on en a fini sur ce qu'on voulait vous dire, donc on est ouvertes à discussion et à vos remarques pour améliorer le travail qu'on est en train de faire.

Raphaël CHARPENTIER

Un sujet qui inspire et je m'en réjouis. Juste avant de prendre les questions, je voulais vous remercier et saluer la présence à l'ordre du jour de ce point auquel nous tenons particulièrement avec Cloé ARTAUT. On l'a demandé régulièrement et on souhaite au maximum que le conseil puisse être associé et avoir un suivi régulier des choses.

Sarah BONVALET-YOUNES

Merci pour cette présentation et pour tous ces progrès qui vont bien sûr dans le bon sens. J'avais une question concernant l'alimentation. Je n'y avais pas pensé avant, mais vous êtes dépendant du CROUS : quelle marge de manœuvre Sciences Po a dans ce champ de l'alimentation et notamment, je pensais évidemment à avoir des produits bio, locaux, végétariens, qui ne sont pas suremballés autant que possible, et notamment c'est difficile quand on est boursier d'avoir des sandwiches qui sont végétariens ou végans et même si les repas le sont, une des personnes qui travaillait à la cafétéria de Sciences Po m'avait dit qu'il y avait 30 repas par jour amenés pour les boursiers, c'est très peu par rapport au nombre de boursiers qu'il y a. Ce champ m'intéresse. Également, je me demandais s'il était possible d'élargir cette réflexion aux partenaires de Sciences Po, on pense à L'Oréal, à Chalhoub Group, etc. qui eux n'ont clairement pas ces questionnements en tête et donc savoir où en était cette réflexion.

Jean COTTE

Sur la question de l'alimentation, je suis totalement d'accord avec ce qu'a dit Sarah. Je voulais aussi vous poser quelques questions en lien aussi avec le groupe de travail sur la transition écologique qui a débuté à la fin du mois de septembre, auquel je ne participe pas personnellement, mais où Nova est bien évidemment représenté. On voulait dire ici en conseil que ce qui serait vraiment profitable à tous, ce serait de réussir à avoir une meilleure transparence et une meilleure communication sur le sujet de la stratégie de la transition écologique de Sciences Po, avec une publication à minima semestrielle d'un bulletin récapitulatif des actions écologiques mises en place sur les 7 campus, l'audit de la consommation énergétique par exemple dont vous avez parlé, c'est quelque chose qui serait très intéressant à communiquer auprès des étudiants, parce que 15 % en effet, c'est une réduction d'énergie qui n'est pas négligeable. Et ensuite, quelque chose qui est très terre à terre, mais une meilleure communication sur le système français de recyclage et des pratiques environnementales pour les étudiants internationaux parce que les pratiques de tri peuvent différer et même, habitant en France depuis longtemps, je ne les comprends toujours pas très bien. Merci beaucoup.

Geoffroy BROCARD

Bonjour. J'aimerais vous remercier, Mme LAMMENS, pour cette présentation que j'ai trouvée très complète et honnête. Je pense que les étudiants seront contents de savoir que Sciences Po est réellement dans une écologie d'action et qu'il y a quand même des réussites dont on peut être tous fiers collectivement, dont par exemple, j'ai noté, éviter 55 allers-retours vers New York sur un an. Néanmoins, et je remercie Sarah d'avoir commencé à soulever le sujet, je pense qu'on ne peut pas avoir une réflexion sur le bilan carbone de Sciences Po sans se poser des réflexions sur le bilan carbone de ses partenaires, donc je pense que personne n'ignore qu'il y a eu il y a un peu moins de 2 semaines un forum carrières à Sciences Po, et il y a eu un certain émoi dans la communauté étudiante vis-à-vis de la présence de certaines entreprises et de certains partenaires qui sont connus pour leur impact mortifère sur le

climat. Je vais en nommer un, BNP Paribas, qui a quand même une certaine présence à Sciences Po, puisque c'est un partenaire financier, c'est un partenaire aussi pour les prêts étudiants. BNP Paris a pu être présent en Péniche pendant une semaine pour présenter ses services de prêts. Et puis, BNP Paribas est aussi présent à l'IDDRI, qui a une forte prégnance dans la spécialité environnement transition énergétique de Sciences Po. Donc on a eu beaucoup de retours d'étudiants qui trouvent cette présence problématique, dans la mesure où, je le rappelle, BNP Paribas est la pire banque française en termes d'investissements dans les énergies fossiles et est actuellement en justice pour non-respect de la loi justement sur l'évaluation de ses impacts environnementaux.

Je tiens à rappeler que pour les élus SPES et pour l'union étudiante, il est indispensable pour nous d'engager, et heureusement je crois que c'est déjà en cours, une révision de la charte des dons, puisqu'actuellement le paragraphe qui touche à la responsabilité sociale et environnementale des partenaires est beaucoup trop flou et donc des acteurs comme BNP Paribas bénéficient de cette ambiguïté. Nous sommes aussi solidaires de l'action et du communiqué qui ont émané notamment de Attac et de Sciences Po Environnement qui rappellent que nous souhaitons une élection pour le représentant étudiant au comité des dons, et non pas une nomination comme actuellement, et que nous souhaitons également un comité de veille qui serait paritaire et qui surveillerait le respect réel des engagements climatiques des partenaires de Sciences Po. Et nous réclamons également des études RSE bien plus poussées afin de permettre à ces partenaires notamment d'être présents dans des événements comme le forum carrières. Je conclurai en disant que si Sciences Po forme réellement les décideurs de demain, on ne peut pas présenter aux décideurs de demain comme étant des options acceptables de futurs employeurs qui sont aussi mortifères. Donc ma question est simple, c'est : est-ce que, notamment M. le Directeur, vous partagez ces inquiétudes qui émanent des étudiants et comment est-ce que vous répondez à ces inquiétudes notamment vis-à-vis de BNP Paribas ? Je vous remercie.

Bazile BEURLET

C'est une question un peu moins poussée, mais qui concerne principalement la mise en place de l'unité pédagogique environnementale en première année : est-ce qu'on a des retours sur cette unité pédagogique ? Et j'ai vu aussi que dans votre diaporama était mentionné le fait que certains enseignants ou salariés ici avaient été formés aux fresques du climat, est-ce qu'il serait envisagé d'étendre cela aux étudiants ?

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup. Alors on va répondre à la question de M. BROCARD un peu à part et Mathias VICHERAT le fera, et on va d'abord faire les autres questions plus spécifiquement sur notre transition.

Héloïse LAMMENS

Alors sur le sujet alimentation, et notamment la dépendance aux cafétérias du CROUS, effectivement on n'est pas libre de choisir tout ce qu'on met dans le CROUS, il y a un travail qui est fait au niveau national, mais notre marge de manœuvre, c'est qu'on a un groupe de travail avec le CROUS et avec certains étudiants de Sciences Po Environnement et on peut rencontrer le responsable CROUS de Sciences Po et on a travaillé avec eux à mettre en place certaines améliorations, je pense par exemple à la cafétéria de Saint-Thomas, où il y a plus d'options végétariennes qui ont été proposées, suite justement à ces demandes d'étudiants, et effectivement le CROUS a confirmé que ça marchait très bien à Sciences Po comparativement à d'autres universités par exemple. On travaille doucement, on ne peut pas avoir de résultats extrêmement rapides et on a quand même notre mot à dire là-dessus.

Sur le sujet du groupe de travail étudiant sur la transition écologique, la meilleure communication sur les bilans, etc., on en a parlé lors du dernier comité et on était tout à fait d'accord pour dire qu'il fallait qu'on publie beaucoup plus de bilans et qu'il y ait plus de transparence là-dessus. Et sur la communication sur les pratiques de tri, c'était aussi un sujet abordé lors du dernier comité et on a reconnu qu'il fallait davantage de communications notamment sur le système de tri à Sciences Po, qui d'ailleurs n'est pas le même que le système de tri au domicile, donc complexité supplémentaire. On s'est accordés là-dessus et Sciences Po Environnement s'est mis à disposition pour nous aider à traduire les communications en anglais pour que les étudiants internationaux aient aussi accès à ces consignes.

Mathias VICHERAT

Sur la partie de la première année et plus largement de l'enseignement des transformations environnementales, j'ai souhaité effectivement que le groupe paritaire puisse aussi s'en emparer, que ce soit un sujet que l'on partage ensemble, puisque j'ai conscience du fait qu'on avance très vite, beaucoup plus vite que ces 10 dernières années sur le sujet, avec un cours obligatoire dont nous avons eu le retour et les évaluations dans les différents campus. Le bilan est positif, même s'il y a des choses à améliorer, d'abord parce que ça n'existait pas avant. On peut toujours considérer qu'on peut émettre des critiques mais celles-ci seraient beaucoup plus fortes si ça n'existait pas. Et nous avons partagé avec les différents enseignants les retours, notamment des étudiants de Sciences Po Environnement et des différentes associations, pour que le cours aborde des sujets qui ne l'étaient pas, je pense notamment au nucléaire ; également pour que la passerelle entre sciences exactes (les 6 heures de cours) et les 18 heures de sciences humaines et sociales soit mieux articulée et que les différents points qui sont soulevés puissent faire en sorte que nous améliorions l'ensemble.

J'ajoute que pour la partie master, par ailleurs, les écoles ont fait un effort considérable dès cette rentrée pour intégrer davantage d'enseignements sur l'environnement. Je rappelle que sur plus de 2000 cours, on en a plus de 300 qui sont consacrés à l'environnement, donc on a un développement très important du nombre de cours et d'intervenants. Nous avons aussi dix postdocs spécialistes de l'environnement qui ont été recrutés grâce au financement du Fonds Latour, dont 50 % d'internationaux. Ils vont donner des cours, en plus de développer toute une série de recherches sur le sujet. Et je pense que ce dialogue est très important avec les étudiants. Je souhaite qu'il puisse continuer.

Même chose pour le comité des dons. Je rappelle quand même, parce que c'est important de se comparer de temps en temps aussi et de se dire ce qui va, ce qui ne va pas ; nous sommes la seule université, la seule grande école en France à avoir un comité des dons. La seule. Par ailleurs, avant mon arrivée, le comité des dons n'avait aucune représentation étudiante ; je l'ai mise en place. C'est nous aussi qui avons pris la décision de changer la charte pour intégrer non seulement la trajectoire des accords de Paris, mais également les ODD quand un des 17 ODD concerne l'entreprise en question. Tout ce travail est mis en place, et je vous rappelle aussi que nous n'avons pas renouvelé le partenariat avec Total et qu'on est dans une logique de construction, d'écoute et qu'on ne peut pas me faire le procès de ne pas prendre en compte toutes ces dimensions-là. Après, je vais vous dire les choses de manière assez directe, je suis contre le fait qu'il y ait des perturbations comme celles qui ont eu lieu sur le forum, je trouve ça inutile ; il faut évidemment qu'on ait un dialogue, qu'on en discute. Il y a aussi une logique de liberté de choix, laisser les autres étudiants choisir s'ils ont envie ou non d'aller dans une entreprise, vous ne pouvez pas interdire aux uns et aux autres de s'intéresser à telle ou telle entreprise. En revanche, effectivement, à partir du moment où nous avons cette charte du comité des dons qui va être mise en place, il faudra que nous regardions les entreprises qui correspondent à ces ambitions et c'est évidemment ce que nous ferons.

Cécile LAVIER

Je vais essayer d'être rapide. J'aimerais revenir sur deux choses que vous venez de dire, M. le Directeur. Rappeler dans cette belle maison où on parle souvent de liberté d'expression que les perturbations que vous nommez, c'est aussi de la liberté d'expression, on s'enorgueillit souvent d'avoir une communauté étudiante politisée, la politisation ce ne sont pas seulement des débats au 27 rue Saint-Guillaume.

Sur la question de la comparaison, on a eu l'occasion de vous le dire pour la thèse, mais je pense qu'il faut aussi se poser la question de à qui on se compare. Alors peut-être qu'effectivement en France, les autres universités ne font pas ce qu'on fait ici, mais qu'en est-il dans les universités auxquelles on se compare régulièrement : à la LSE, à Louvain, à UCLA ?

Mathias VICHERAT

Là-dessus, je peux vous dire qu'ils ne sont absolument pas regardants comme nous le sommes sur les sujets climatiques. Dans les universités américaines, anglo-saxonnes, il n'y a pas de dispositifs de comité des dons.

Cécile LAVIER

Ça dépend desquelles quand même. Je vais finir, excusez-moi. Pour le coup, je serais tout à fait pour qu'on fasse ce travail de comparaison, je ne sais pas si c'est un travail qui peut être mené. J'avais des

questions sur la présentation, que j'ai trouvée également très intéressante. Pour la question de l'alimentation, je voulais souligner quand même que même si on est dépositaires du CROUS pour un certain nombre de choses, je le vois du côté de la recherche, on a quand même des traiteurs, des prestataires privés. J'ai eu l'occasion de voir dans d'autres universités que la règle maintenant était que tout était végétarien ou en tout cas, une grande majorité. Je pense que ce sont des choses qu'on peut faire, de manière indolore même pour nos collègues les plus réfractaires à l'idée de changer leur mode d'alimentation.

Sur la question des déplacements, je m'interrogeais sur la question de l'interdiction de l'avion, pour certains trajets. Je vois mes collègues qui prennent l'avion pour aller en Espagne ou en Italie, je pense qu'on a les moyens de transformer les pratiques là-dessus, donc je voulais vous poser la question d'un horizon sur le sujet pour des trajets qui font 4 ou 5 heures en train, de la possibilité d'envisager l'interdiction.

Et peut-être réagir sur l'exclusion des déplacements des étudiants et étudiantes. Je n'ai pas très bien compris si c'était du quota carbone ou du bilan. Et peut-être pour rebondir sur ce qui a été dit par mon camarade, je pense que sensibiliser sur la question de l'impact climatique dès le plus jeune âge, je le vois, ça fait longtemps que je suis là, ce sont des choses qui s'ancrent assez rapidement. Quand dès la licence, on prend l'habitude de prendre l'avion pour sa vie professionnelle, académique, un peu comme bon nous chante, c'est difficile ensuite de changer ce mode de penser et on a l'impression que ça nous freine aussi par rapport à l'excellence académique. Je le vois dans la recherche, aller faire un postdoc d'un mois à New York. Je ne dis pas qu'il faut interdire aux étudiants de Sciences Po de faire une 3A à l'étranger par exemple, mais voilà, c'était juste une remarque là-dessus.

Mathias VICHERAT

Je vais juste rebondir sur 2 ou 3 points. La première chose est que la liberté d'expression est totale, on n'a rien empêché et vous ne pouvez pas non plus m'empêcher de dire ce que je pense de ce type d'action. On est dans un dialogue, je vous dis que pour moi, c'est beaucoup plus important de faire cette trajectoire zéro carbone, de regarder ensemble comment on atteint un net zéro et comment on travaille notamment au programme pédagogique, plutôt que ce type d'action. C'est mon point de vue, et il n'y a eu aucune interdiction, aucune forme de sanction, ni quoi que ce soit. C'est une liberté qui a été respectée modulo simplement quelques dégradations périphériques mais à partir du moment où ça s'inscrit dans le cadre d'une liberté d'expression, je n'ai pas de sujet.

Un autre point qui est important quand même sur les déplacements, c'est qu'on a un grand nombre de dispositifs très novateurs. Par exemple, il y a des quotas carbone qui sont instaurés dans les différents centres. C'est un élément très important de responsabilisation, puisqu'on transforme ce qui était monétaire en quota carbone, on réduit l'impact en matière de CO2. L'autre chose qu'Héloïse a rappelée et qui est vraiment importante, c'est que dès 2035, à partir du moment où on aura une majorité qui correspondra à de la baisse nette, je souhaiterais qu'on ait effectivement une compensation et on choisira, on pourra discuter ensemble, des organismes de compensation, parce que tous ne se valent pas ; il y a des organismes qui font du offset de manière très respectueuse et très éthique et d'autres non, et donc l'idée est effectivement de pouvoir ajouter à cette baisse nette de 60 % de la compensation pour être vraiment dès 2035 dans une dynamique vertueuse vers la trajectoire zéro carbone.

Héloïse LAMMENS

Pour compléter sur les déplacements, il existe déjà une politique d'interdiction des vols quand un trajet en train de moins de 4 heures est disponible. L'objectif avec le quota carbone est justement d'avoir des objectifs de résultats de baisse du carbone et ensuite chacun est libre de choisir les trajets qu'il veut ou non faire du moment que ça reste dans ce quota.

Sur le sujet traiteurs, on vient justement cette année de renouveler le marché traiteurs, c'est en cours, les nouveaux prestataires vont être effectifs ce mois-ci, et on a pris en compte un certain nombre de critères environnementaux. Notre première exigence et pas des moindres était d'interdire la viande rouge dans les prestations, parce que c'est ça qui a le plus d'impact carbone, c'est de l'ordre de 7 kg de CO2 par plat, versus 1,5 pour un plat avec viande blanche. On a exclu la viande rouge et on a exigé aussi qu'il y ait 40 % de choix végétariens dans le catalogue. C'est une première étape et ensuite il y a eu tout un tas de critères d'évaluation des prestataires qui prenaient en compte par exemple la distance des cuisines par rapport à Sciences Po, la part du bio, la part du végétarien, etc.

Raphaël CHARPENTIER

Je vous remercie à nouveau pour cette présentation, on va pouvoir passer au dernier point de notre ordre du jour sur l'Institut sur les transformations environnementales. Charlotte HALPERN, je vous laisse la parole.

VIII. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT SUR LES TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Charlotte HALPERN

Merci, M. le Président. Merci à toutes et tous pour cette opportunité de présenter l'Institut pour les transformations environnementales. C'est la première fois qu'on peut le présenter devant une instance, je suis ravie de revenir vers vous aujourd'hui, on était déjà venues il y a deux ans avec ma collègue Amélie ANTOINE AUDO pour vous présenter les résultats de la mission d'approfondissement sur l'enseignement et la recherche sur cette thématique environnement, et donc cet Institut pour les transformations environnementales n'est pas l'aboutissement, mais l'une des étapes, l'un des jalons, dans la prise en compte accrue de cette thématique.

Pour vous le présenter en quelques mots et vous dire quel est le contexte dans lequel s'inscrit cette création, l'objectif pour Sciences Po est bien de répondre au défi que constitue l'urgence climatique et environnementale pour les sociétés démocratiques, avec deux convictions : l'un que les sciences humaines et sociales ont un rôle à jouer, ça ne peut pas être uniquement l'apanage des sciences exactes, que de se saisir de ces transformations et de leurs effets, et de le faire également en coopération avec d'autres secteurs des sciences ; et puis c'est aussi une manière pour Sciences Po d'affirmer la responsabilité des établissements de recherche et d'enseignement dans les transformations des sociétés, que ce soit pour la production de savoirs qui vont permettre de penser la complexité des transformations en cours, de répondre aux besoins de formation de professionnels de haut niveau, mais également d'être force de propositions et de solutions face aux choix difficiles qui vont s'annoncer. Cela fait tout à fait le lien avec la présentation qui vient d'être faite par Héloïse LAMMENS et Kate VIVIAN sur la stratégie climat.

Pour ce qui est des missions et des objectifs de l'institut, l'institut a vocation à accompagner le changement en promouvant le positionnement unique de Sciences Po et en lui donnant une certaine visibilité et une grande cohérence face à ce qui existe déjà en France comme à l'international. C'était l'une des conclusions très fortes de la mission que nous avons conduite avec Amélie ANTOINE AUDO : nous avons identifié un manque de visibilité, de visibilité de ce qui se faisait déjà à Sciences Po sur le sujet, que ce soit à l'interne comme à l'externe, et la création de cet institut a pour objectif d'y répondre. Les missions de l'Institut visent, tout d'abord un objectif d'accompagnement de l'approfondissement de l'offre académique et de recherche, et d'accélération de l'ouverture vers d'autres secteurs des sciences, je vais donner dans un instant quelques éléments plus spécifiques à ce sujet. Le deuxième objectif est de créer un effet d'échelle pour décupler et pérenniser les initiatives sur cette thématique. On avait là aussi identifié le fait qu'énormément d'initiatives se faisaient sous l'angle des innovations pédagogiques ou d'opérations de type one-shot, l'idée est bien de les pérenniser et d'accompagner ce processus. Et enfin, de contribuer à une politique nouvelle de diffusion et de valorisation des savoirs vis-à-vis de l'interne comme de l'externe.

Cet institut s'appuie sur des moyens inédits à l'échelle de l'établissement. Tout d'abord, sa création s'inscrit dans un projet d'établissement, avec le soutien du projet ExcellenceS TIERED, dont Sciences Po a été lauréat en 2022 et pour lequel nous avons reçu un financement de 16 millions d'euros pour la période 2023-2033 : l'Institut pour les transformations environnementales, comme son pendant, l'Institut libre pour les transformations numériques, dirigé par mon collègue Jean-Philippe COINTET, qu'il présentera prochainement devant ce conseil, sont deux instituts que nous nous sommes engagés à créer dans ce cadre. Le financement est essentiellement centré sur les RH. Il s'agit aussi de moyens en termes de levées de fonds, et nous avons déjà commencé à le faire avec le Fonds Latour, qui a été évoqué tout à l'heure par Mathias VICHERAT, qui a permis de lever 2,2 millions d'euros pour la période 2023-2026 ; cela a permis de financer 10 postdoctorantes et postdoctorants ainsi que d'une chargée de mission, Marie LE CARRER qui suit plus spécifiquement les questions de recherche environnementales inter centres à Sciences Po. Enfin, des moyens inédits en termes de partenariats qui ont vocation à être noués ou renforcés avec des instituts nationaux de recherche ou des universités en France comme à

l'international. Donc ce qui est des instituts de recherche, c'est par exemple le CNRS ou l'Université Paris Cité, avec lesquels on travaille déjà depuis quelques années, mais ce sont aussi des partenaires nouveaux, je les cite simplement ici, vous voyez les logos qui s'affichent sur le slide, l'IFREMER par exemple, pour la question des océans et des littoraux, ou encore l'INSERM pour les enjeux de santé environnementale, ou encore un think tank, l'IDDRI. Et enfin des acteurs publics, privés, et de la société civile sur lesquels je reviendrai dans un instant.

Alors pour ce qui est des actions, celles-ci s'organisent autour de 3 grands piliers : le premier pilier est celui de la formation. Là aussi, cela est complémentaire de la stratégie climat, et nous travaillons très étroitement avec la Direction de l'engagement et plus spécifiquement avec Héroïse LAMMENS pour bien articuler la façon dont nous pensons ces actions. Première série d'actions, ce sont celles qui touchent les questions de formation, excusez-moi il y a eu une inversion dans les slides, donc le premier c'est bien la formation qui permet de poursuivre, d'accélérer la refonte des maquettes pédagogiques. Cela a été évoqué, il y a plus de 250 cours sur les questions environnementales avec une très grande variété, qui sont soit inter soit pluridisciplinaires, des enjeux de méthodes, des dispositifs innovants qui ont été introduits, des cours de la formation académique commune, qui permettent déjà aux étudiantes et aux étudiants de se frotter à d'autres disciplines, que ce soit au niveau du bachelor comme du master, ce sont des formations spécialisées, avec le BASc, avec de doubles diplômes, enfin c'est le cours obligatoire de culture écologique de première année qui a été créé en janvier 2023. A partir de ce socle, la volonté et la mission de l'institut est bien de coconstruire avec chaque secteur pédagogique les conditions de l'évolution, de l'approfondissement, du renforcement de ces enseignements, de manière à les rendre plus lisibles, plus visibles, pour nos étudiantes et nos étudiants, mais aussi pour opérer une montée à l'échelle et une ouverture vers d'autres disciplines.

Pour ce qui est du deuxième pilier, qui est celui de la recherche, Sciences Po a ici l'ambition de devenir l'université de référence en sciences humaines et sociales en Europe sur la gouvernance et les sociétés en transition. Cet objectif s'appuie là aussi sur un socle qui est déjà bien constitué : plus d'une centaine d'enseignants-chercheurs permanents, de doctorants, de postdoctorants qui travaillent sur cette thématique, très spécifiquement, c'est une quarantaine d'enseignants et d'enseignantes chercheuses, une quarantaine de doctorantes et doctorants et puis une vingtaine de postdoctorantes et de postdoctorants qui travaillent sur ces thématiques, ils sont répartis dans les 11 centres de recherche de l'établissement, dans les 5 départements, ainsi qu'en philosophie, en anthropologie et en géographie. Cet institut a la vocation de soutenir cette communauté de recherche très dynamique, là aussi nous avons identifié dans le cadre de la mission que nous avons conduite avec Amélie ANTOINE AUDO le fait qu'on avait jusqu'à présent beaucoup d'initiatives, avec un besoin d'un soutien organisationnel à l'échelle de l'établissement et c'est l'objectif de cet institut que d'assurer la coordination entre les multiples initiatives, d'améliorer la visibilité et de développer des liens au-delà des sciences humaines et sociales, en intégrant les différentes initiatives de l'institution.

Enfin, pour ce qui est du troisième pilier, la diffusion des savoirs, il s'agit ici de structurer le dialogue entre les étudiants, les salariés, les universitaires, les acteurs publics, privés et la société civile. Nous avons déjà eu l'occasion lors du point précédent d'évoquer le fait qu'il y avait de multiples lieux déjà dans l'établissement où ces différentes conversations étaient menées, l'institut a pour vocation de les organiser, de proposer un espace commun de dialogue, de façon à ce qu'on puisse échanger sur la manière de favoriser l'accès aux savoirs qui sont produits dans les centres de recherche et les écoles de Sciences Po, ça peut être aussi de soutenir les interactions entre les communautés étudiantes et de recherche, par exemple pour expérimenter, pour créer des applications pratiques aux propositions qui émanent de la communauté étudiante. C'est aussi une manière d'ouvrir des espaces de dialogue avec le grand public, la société civile, ou encore de proposer une veille et un suivi des évolutions du marché du travail en appui au travail qui est déjà mené par Sciences Po carrière. Voilà pour les 3 grandes séries d'actions qui sont mises en place dans le cadre de cet institut.

Peut-être très rapidement parce que le temps presse, pour terminer sur deux points : les équipes, et vous dire comment ça s'organise. L'Institut pour les transformations environnementales est étroitement lié à la Direction des études et des partenariats dont Amélie ANTOINE AUDO est la directrice. Cet Institut pour les transformations environnementales, dont j'assume la direction, et je travaille avec Jean JOUZEL, qui nous a fait l'honneur d'accepter notre invitation à présider ce conseil, et donc Marie LE CARRER, chargée de mission pour le Fonds Latour et AIRE, donc plus spécifiquement sur les enjeux de recherche. Et nous attendons incessamment l'arrivée d'une ou d'un secrétaire général pour venir nous épauler. Cet

organigramme montre la manière dont s'articule le lien avec l'Institut libre pour les transformations du numérique et puis plus généralement la façon dont s'organise cette équipe TIERED au sein de la DEP avec notamment nos Knowledge Transfer Managers qui vont être recrutés prochainement et qui vont eux plus spécifiquement travailler sous la direction de Marie-Hélène CAITUCOLI à la mise en place de cette politique de diffusion des savoirs.

Dernier slide, pour vous parler très rapidement de la gouvernance transversale. Les points ont été largement abordés dans le point stratégie climat, c'est pour ça que je pense que peut-être que la prochaine fois, il faudrait qu'on fasse la présentation ensemble de telle sorte que l'on puisse répondre conjointement à des questions qui peuvent toucher très directement la gouvernance transverse de ces enjeux environnementaux au sein de l'établissement. L'Institut s'appuie sur 3 conseils que nous nous sommes engagés à créer dans le cadre du projet TIERED : tout d'abord, un comité de pilotage qui va permettre de faire le lien avec l'ensemble des directions de Sciences Po, de telle sorte que l'on puisse véritablement travailler en transversal à l'échelle de l'établissement, à la fois sur nos indicateurs de suivi, de pilotage, mais aussi sur les actions qui doivent être mises en place afin d'accompagner la transformation évoquée. On a dans un deuxième temps un Conseil scientifique qui sera composé en partie par des représentantes et des représentants de la Faculté permanente de Sciences Po, mais également des partenaires du projet TIERED et de 3 experts internationaux qui nous rejoindront une fois par an pour nous faire un retour et des propositions sur la manière d'envisager le travail de l'Institut. Et enfin, un Conseil des parties prenantes, présidé par Jean JOUZEL, aura vocation à intégrer des représentants, des acteurs institutionnels, des entreprises privées, des organisations de la société civile, mais également des représentants de la communauté étudiante qui siègeront dans ce conseil, et je suis en ce moment en discussion avec notamment la présidente de Sciences Po Environnement, la présidence étudiante de ce conseil, et la vice présidence étudiante du Conseil de l'Institut afin de voir comment mettre en place cette représentation au sein du Conseil des parties prenantes. L'institut travaille également en lien très étroit avec les partenaires du projet TIERED, au service de l'approfondissement des thématiques environnement au sein de Sciences Po, mais également de manière plus large, au sein du consortium TIERED, et a vocation là aussi à opérer un travail de suivi et d'appui aux missions qui pourraient être envisagées dans le cadre de ce partenariat.

Un dernier point, pour vous remercier et un petit Save the Date pour vous dire que nous lançons très officiellement cet Institut pour les transformations environnementales le lundi 6 novembre en amphitheâtre Boutmy à 19 h 15, nous sommes en train de préparer les invitations, il y aura un certain nombre de prises de parole, Jean JOUZEL, Camille ETIENNE, Dominique MEDA et d'autres, qui ont accepté de se joindre à nous. Je vous remercie de votre attention et je suis à votre disposition pour vos questions.

Jean COTTE

Je vais déjà commencer par vous remercier et par féliciter au nom de Nova et au nom de Cloé qui va faire partie de ce Conseil des parties prenantes. Plus généralement, ça s'adresse à vous, mais ça s'adresse aussi à vous M. le Directeur, est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur la multiplication en cours qu'on voit des instituts à Sciences Po, quelle est la stratégie globale de cette multiplication de ces instituts, et en fonction de quoi les thématiques sont-elles sélectionnées ? Merci.

Sarah BONVALET-YOUNES

Merci beaucoup pour cette présentation, nous suivons avec intérêt les avancées de cet institut. On avait une petite question concernant les partenariats, et notamment les partenaires de la société civile, est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus ?

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup. Alors, peut-être M. le Directeur.

Mathias VICHERAT

D'abord, il n'y a pas une si forte multiplication du nombre d'instituts puisque par exemple, il avait été envisagé dans un premier temps de créer 4 instituts régionaux sur les Area Studies et puis finalement ce sont des programmes sur le modèle de PRÉSAGE ; un programme ayant deux qualités principales, la première étant d'être pluridisciplinaire, la seconde de délivrer un certificat. Le programme Afrique et le programme Asie du Sud qui ont été lancés s'appuient sur ces deux modalités, l'interdisciplinarité

d'abord et ensuite la certification. Il faut bien se dire que quand on crée ce type de dispositif, c'est pour faire vivre de manière non pas institutionnalisée, mais en tout cas un minimum formalisée l'interdisciplinarité. Nous réservons le terme d'institut à une ambition forte interdisciplinaire qui rassemble toute une politique qui est menée par l'institution, et c'est pour ça que nous créons ces deux instituts, l'Institut pour les transformations environnementales et l'Institut des transformations numériques. L'idée est de rassembler toutes les forces en présence, qu'elles travaillent entre elles, que ce soit aussi un élément de visibilité important, qui montre que nous prenons ces priorités-là comme absolument stratégiques. Charlotte l'a rappelé, nous voulons être dès cette année l'université européenne de sciences humaines et sociales de référence sur la transformation environnementale. C'est pour cela que l'on crée ces instituts, mais il n'y a pas de démembrement institutionnel, tout se fait dans un cadre qui respecte les départements, les centres de recherche, on ne va pas créer de nouveaux départements ou centres de recherche.

Jean COTTE

Je n'avais pas parlé de démembrement.

Mathias VICHERAT

Non, mais ce sont des sujets qui peuvent être posés par la communauté académique, à juste titre d'ailleurs, puisqu'on peut avoir une crainte quand on voit des objets institutionnels se développer qu'il y ait une forme d'émiettement, mais en fait c'est l'exact inverse ; sur un sujet particulier, on évite l'émiettement et on rassemble toutes les forces en présence pour être plus puissants. C'est bien pour ça qu'on a créé ces deux instituts, et notamment l'Institut pour les transformations environnementales, aidés par ailleurs par un appel à projets que nous avons remportés, TIERED, 16 millions d'euros ; c'est une somme importante, ce qui nous permet de recruter et d'avoir une ambition renouvelée sur le sujet.

Raphaël CHARPENTIER

Sur la question des partenaires.

Charlotte HALPERN

C'est vrai que ça fait partie à nouveau de cette brique qui nous manquait, cette brique intermédiaire, inter centres, inter départements, qui avait été identifiée comme pouvant donner davantage de soutien à l'existant. Concernant les partenaires, c'est véritablement en jachère pour le moment, parce que comme vous le voyez, l'institut se met juste en place. Je vais vous donner deux exemples d'organismes avec lesquels nous sommes en discussion, on travaille étroitement avec Héloïse LAMMENS là-dessus, ce serait l'Association Labos1point5, qui est un GDR du CNRS, qui travaille plus spécifiquement à appuyer les laboratoires et pourrait éventuellement travailler avec l'établissement tout entier, donc ce serait une première proposition ; le deuxième point sur lequel on a commencé à travailler serait l'opportunité d'une candidature de Sciences Po à la coopérative carbone de la ville de Paris et du Grand Paris, qui nous permettrait là aussi d'échanger avec un ensemble de parties prenantes à l'échelle du territoire, qui réfléchissent à l'approfondissement de cette thématique. Donc voilà les éléments, mais il y en aura d'autres et peut-être que ce sera l'occasion d'une nouvelle présentation devant ce conseil, ou en tout cas d'un échange dans le cadre de notre Conseil des parties prenantes que de discuter de ces partenariats et on est assez preneurs des suggestions qui pourront remonter de ce conseil pour la suite.

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup à toutes et à tous, on arrive au terme de cet ordre du jour, je vous laisse la parole, Mathias VICHERAT.

Mathias VICHERAT

Je voulais juste dire que sur tous nos sujets environnementaux, les sujets des partenaires, de la manière de fonctionner avec le Comité des dons, la charte, etc., je suis très preneur d'avoir une réunion avec toutes les représentations syndicales étudiantes parce qu'on fait beaucoup de choses ; il y en a sur lesquelles on ne sera pas d'accord et ce n'est pas grave ; il y a des choses sur lesquelles on peut coconstruire des solutions ensemble. On avance très vite, on fait beaucoup de choses, mais il y a sans

doute besoin au-delà du Comité paritaire qui existe qu'on ait un échange et je suis prêt à avoir cette discussion plus approfondie sur ces sujets.

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup à toutes et à tous, et excellente semaine.

Raphaël CHARPENTIER lève la séance à 10 heures 30.